

Approvisionnement Durable	Eco-conception		EIT	Economie de la fonctionnalité			Calendrier 2021-2025						
Consommation durable	Allongement de la durée de vie		Recyclage	Valorisation Énergétique									
Accentuer la baisse des OMR													
Action n°11	Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets assimilés												
Lien avec les autres fiches action :		Lien avec les autres plans d'action : Plan d'actions ECI, complémentaire de la FA 13 : élaborer un plan d'action des déchets d'activité économique			Public cible : Acteurs économiques Communes								
Contexte : <ul style="list-style-type: none"> - dans le règlement du service, pas de seuil de prise en charge des déchets des assimilés par le service public, - Tri des 5 flux pas toujours respecté (exemple : papiers,...), bientôt tri 7 flux - Nature des déchets collectés : Non assimilés (grands films plastiques,...), - Quantités de déchets produits importantes. 													
Les objectifs sont de : <ul style="list-style-type: none"> - Définir une limite de l'assimilé, - Accompagner les professionnels assujettis au service vers la réduction des déchets 													
Enjeux : Rationalisation des déchets des assimilés. Respect de la réglementation													
Moyens humains en jours :		nbre de jours sur 5 ans : 575		Moyenne annuelle en jours : 115									
Répartition par service :	Prévention	Déchèterie	Collecte	Sensibilisation	Accueil	Communication	DVP	stratégie écologique	Osez-Mauges				
Sur un exercice	3		110										
Sur 5 exercices	15	0	550	0	0	10			0				
Montants en €		Coût de l'action sur 5 ans : 1 000,00 €		Moyenne annuelle : 200,00 €				0,00 €					
Investissement :		1 000,00 €		Fonctionnement :									
Indicateurs de suivi de réalisation :		Indicateurs de mesure d'efficacité		Commentaires :									

Etapes de réalisation et sous actions à mettre en œuvre								
Sous actions		Partenaires	Coût		Unité	total fonctionnement	Nombre de jours d'ETP MC	Délai
			Investissement	Fonctionnement				
1/ Définir un seuil de collecte des assimilés								
Engager une étude pour accompagner la prise de décision concernant le seuil de collecte des déchets des assimilés							5	
2/Définir des modalités d'accompagnement des entreprises et mettre en oeuvre cet accompagnement								
Réaliser un état des lieux des producteurs d'assimilés du territoire (qualitatif et qualitatif)		Pôle développement éco					5	
créer un plan d'action et prioriser les actions							5	
Proposer des diagnostics personnalisés 130 pro et bâtiments publics produisant plus de 2000 l d'OMR par semaine. 3 jours d'accompagnement par site. 10 jours par an de suivi administratif. soit 0,5 ETP sur 4 ans							550	2022
Élaborer des outils de communication pour accompagner les professionnels	serv. Com /servi dev éco/chambres consulaires	1 000,00 €	1 000,00 €	1	1 000,00 €	10		2022